

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Réunion Ordinaire du 27 juillet 2020**

L'an deux mil vingt le vingt-sept du mois de juillet à 18 h 30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Domaine de Soulièvres à Airvault, régulièrement convoqué par M. Olivier FOUILLET, Président de la CCAVT.

**27 présents + 1 pouvoir (28 votes) :**

**Membres titulaires présents :**

- ✓ Commune d'Airvault : Olivier FOUILLET, Maryse CHARRIER, Mattieu MANCEAU, Viviane CHABAUTY, Frédéric PARTHENAY, Frédérique DAMBRINE, Jacky JOZEAU, Lucette ROCHER, Laurent FALACHO, Gaëtan GARREAU, Thierry BOUYER
- ✓ Commune d'Assais les Jumeaux : Jean-Claude LAURANTIN, Fabrice DURAND, Jérôme GLORIAU
- ✓ Commune d'Availles-Thouarsais : Daniel ROBERT
- ✓ Commune de Boussais : Jacques ROY, Gérard GIRET
- ✓ Commune d'Irais : Hélène MARSAULT
- ✓ Commune de Le Chillou : Françoise RICHARD
- ✓ Commune de Louin : Monique NOLOT, Mathias DIXNEUF, Maryse BARIGAULT
- ✓ Commune de Maisontiers : Gérard CHABAUTY
- ✓ Commune de Saint-Loup-Lamairé : Pascal BIRONNEAU, Dominique BARREAU, Alain JEZEQUEL, Micheline REAU

**1 pouvoir :**

- ✓ Dominique GUILBOT a donné pouvoir à Lucette ROCHER

**Excusés :** Dominique GUILBOT, Claudie VALET

**Pascal BIRONNEAU a été élu secrétaire de séance.**

**Date de la convocation :** Jeudi 23 juillet

## **COMPTABILITE – FINANCES - FISCALITE**

### **Répartition du FPIC**

- Vu le CGCT articles L 2336-3 et L 2336-5
- Considérant les modalités de répartition libre du FPIC au sein du bloc communal

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil communautaire :

- Opte pour une répartition libre du FPIC 2020 au sein du bloc communal de la Communauté de Communes Airvaudais-Val du Thouet
- Décide de la répartition telle que présentée ci-dessous.

	Montant FPIC 2020
CAAVT	260 643
AIRVAULT	251 195
ASSAIS-LES-JUMEAUX	29 925
AVAILLES-THOUARSAIS	7 472
BOUSSAIS	14 013
LE CHILLOU	5 785
IRAIS	9 027
LOUIN	29 114
MAISONTIERS	6 099
SAINT-LOUP-LAMAIRE	47 485
ENSEMBLE	660 758

A Airvault, le 27 Juillet 2020  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

AR-Préfecture

079-200041416-20200806-196-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 06-08-2020

Publication le : 06-08-2020

Pour copie conforme,  
Le Président,  
Olivier FOUILLET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
AIRVAUDAIS - VAL DU THOUET  
33 Place des Promenades  
79600 AIRVAULT  
Tél. 05 49 64 93 48